



LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 19 heures 45, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc LEFEBVRE, doyen d'âge.

Présents : M. DEMOULINS, M. LARCHEVÉQUE, Mme VAILLANT, M. LEMAITRE, Mme RUDI, M. LEFEBVRE, M. BOURLET, Mme LEMONNIER, M. HOULLET, Mme MORIN, M. LOUVEL, Mme TESSIER, Mme LEBLED, Mme DEFRANCE, M. TABESSE, Mme CANU, M. BLIN

Absents excusés avec pouvoir : Mme DUFOUR (pouvoir à Mme LEBLED)
M. PASTUREL (pouvoir à M. DEMOULINS)

M. TABESSE, désigné en qualité de secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 9 mars 2026 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. Pierre DÉMOULINS est élu Maire de LUNERAY (18 voix pour, 1 vote blanc).

Délibération n°1/3/2026 : 4 postes d'adjoints sont créés.

La liste d'adjoints présentée par M. Philippe LARCHEVEQUE est élue (19 voix pour) :

1^{er} adjoint : M. Philippe LARCHEVEQUE, délégué aux Travaux, bâtiments communaux et services techniques

2^{ème} adjointe : Mme Audrey VAILLANT, déléguée à la Santé et aux Solidarités

3^{ème} adjoint : M. Mickaël LEMAITRE, délégué à l'Animation, au sport à la vie associative

4^{ème} adjointe : Mme Malika RUDI, déléguée aux Affaires scolaires, périscolaires et à la jeunesse.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste de délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie.

Luneray, le 23 mars 2026



Le Maire, Pierre DEMOULINS